



XXVIII^e JOURNÉE NATIONALE DE L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT

CAEN - 31 MARS 2023

AVEC LE SOUTIEN DE



INSTITUT
CAENNAIS
DE RECHERCHE
JURIDIQUE



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

DALLOZ

Lefebvre Dalloz



LE RENOUVELLEMENT DU DROIT CIVIL SOUS L'INFLUENCE DU NUMÉRIQUE

Alors que le mouvement de numérisation de la société s'accélère, le droit se saisit à la fois de nouveaux objets comme les données, l'intelligence artificielle ou les risques cyber, et de nouveaux acteurs comme les plateformes. Dans le même temps, le droit civil demeure relativement indifférent à ces évolutions. Le Code civil n'accueille l'environnement numérique que de manière marginale essentiellement à propos de la conclusion des contrats par voie électronique.

Comparativement, les actifs numériques ont été consacrés dans le Code monétaire et financier. Un régime de l'illectronisme a été introduit dans le droit de la consommation ou le droit des assurances. Ce sont encore des dispositions spéciales qui facilitent la résiliation des contrats par voie électronique tandis que le Code des postes et des communications électroniques accueille les outils de dématérialisation.

Ni la réforme du droit des contrats ou les projets de réforme du droit des biens ou du droit des contrats spéciaux n'ont entendu encadrer spécialement les questions liées à l'environnement numérique. Cette situation s'explique peut-être par l'inutilité de le faire, les mécanismes de droit commun s'adaptant à l'environnement numérique, ou par la nécessité de consacrer des dispositifs spéciaux en présence d'objets nouveaux.

L'évolution des modalités et des enjeux de la protection des personnes, de la formalisation comme de l'objet des relations contractuelles ou de la composition des patrimoines au contact du numérique invite pourtant à réfléchir au renouvellement possible du droit civil en tenant compte des marges laissées par le droit de l'Union européenne.

programme

PROGRAMME ÉLABORÉ SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE THIBAUT DOUVILLE,
PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS EN DROIT PRIVÉ À L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE,
DIRECTEUR DU MASTER DROIT DU NUMÉRIQUE.

9H00 : OUVERTURE DES TRAVAUX

- Lamri Adoui, *Président de l'Université de Caen*
- Florent Petit, *Doyen de la Faculté de droit*
- Philippe Dupichot, *Président de l'Association Henri Capitant*
- Thibault Douville, *Professeur à l'Université de Caen Normandie, codirecteur de l'Institut caennais de recherche juridique*

9H30 – 9H50 : PROPOS INTRODUCTIFS

Quelle place laissée au droit civil par le droit européen du numérique ?

Nathalie Martial-Braz, *Professeur à l'Université Paris Cité – Sorbonne Abu Dhabi (à distance ou en présence)*

10H00 – 11H00 : LE RENOUVELLEMENT DE LA PROTECTION DES PERSONNES

Présidence : Claire Séjean, *Professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13),
Secrétaire générale adjointe de l'Association Henri Capitant.*

- **Quel aménagement de l'exercice des droits des personnes protégées en ligne ?**
Gilles Raoul-Cormeil, *Professeur à l'Université de Caen Normandie*
- **Consacrer un droit à l'autodétermination communicationnelle ?**
Florence G'Sell, *Professeur à l'Université de Lorraine*
- **Quel encadrement des relations entre les personnes et les systèmes autonomes ?**
Célia Zolynski, *Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*
- **Quelle protection contre l'illectronisme ?**
Thibault Douville, *Professeur à l'Université de Caen Normandie*

Discussion

11H00 – 11H30 : PAUSE

11H30 – 12H30 : LE RENOUVELLEMENT DU DROIT DES BIENS ET DU PATRIMOINE

Présidence : Philippe Dupichot, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne
(Université Paris I Panthéon-Sorbonne), Président de l'Association Henri Capitant*

- **Quelle place pour la propriété des données (et ses caractères) ?**
Emmanuel Netter, *Professeur à l'Université d'Avignon.*
- **L'admission d'une fiducie sur les données (l'exemple du droit québécois) ?**
Anne-Sophie Hulin, *Professeur à l'Université de Sherbrooke (à distance ou en présence)*
- **Repenser la transmission successorale des données ?**
Laurence Mauger-Vielpeau, *Professeur à l'Université de Caen Normandie*
- **Quelle réception des jetons en droit des biens ?**
Anne-Sophie Choné-Grimaldi, *Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

Discussion

12H30 – 14H00 : DÉJEUNER

14H00 – 15H00 : LE RENOUVELLEMENT DU DROIT DES CONTRATS

Présidence : Christophe Alleaume, Professeur à l'Université de Caen Normandie

- **Définir les contrats électroniques dans le Code civil ?**
Grégoire Loiseau, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- **Adapter les formalismes contractuels à l'environnement numérique ?**
Maxime Julienne, Professeur à l'Université Paris Saclay (sous réserve)
- **Consacrer un régime général des contrats électroniques dans le code civil ?**
Jérôme Julien, Professeur à l'Université Toulouse I
- **Consacrer les smart contracts dans le code civil ?**
Nicolas Balat, Professeur à l'Université d'Aix Marseille

Discussion

15H00 – 15H30 : PAUSE

15H30 – 16H30 : LE RENOUVELLEMENT DU DROIT DE LA RESPONSABILITÉ

Présidence : Rafaël Amaro, Professeur à l'Université de Caen Normandie

- **Consacrer un régime de responsabilité en matière d'intelligence artificielle dans le Code civil ?**
Jean-Sébastien Borghetti, Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas.
- **Quel encadrement de l'usage des outils d'intelligence artificielle pour l'évaluation des préjudices ?**
Stéphanie Porchy-Simon, Professeur à l'Université de Lyon III.
- **Consacrer une indemnisation forfaitaire en cas de manquement au droit des données à caractère personnel ?**
Jonas Knetsch, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne – Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Discussion

informations pratiques

TARIF & INSCRIPTION

Inscription **obligatoire**
via le site internet

www.henricapitant.org/actions/jn-2023-caen



ADRESSE & ACCÈS

Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D – Campus 1
Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix
14032 Caen

L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT

Président

Philippe Dupichot

Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

Vice-présidentes

Marie Goré

Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Valérie Malabat

Professeur à l'Université de Bordeaux

Secrétaire général

Cyril Grimaldi

Professeur à l'Université Paris 13

Secrétaires généraux adjoints

Christophe Vernières

Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

Claire Séjean-Chazal

Professeur à l'Université Paris 13

Trésorier

François-Xavier Matteoli

Avocat

SES PARTENAIRES



ADVANT Altana



TaylorWessing



acte 2



ASSOCIATION HENRI CAPITANT

12, Place du Panthéon
75005 Paris
contact@henricapitant.org
www.henricapitant.org

Association reconnue d'utilité publique en
France, par décret du Gouvernement en
Conseil d'État en date du 12 juillet 1939.



@AssoCapitant
@associationhenricapitant

#AssoCapitant
#AHC
#Capitant